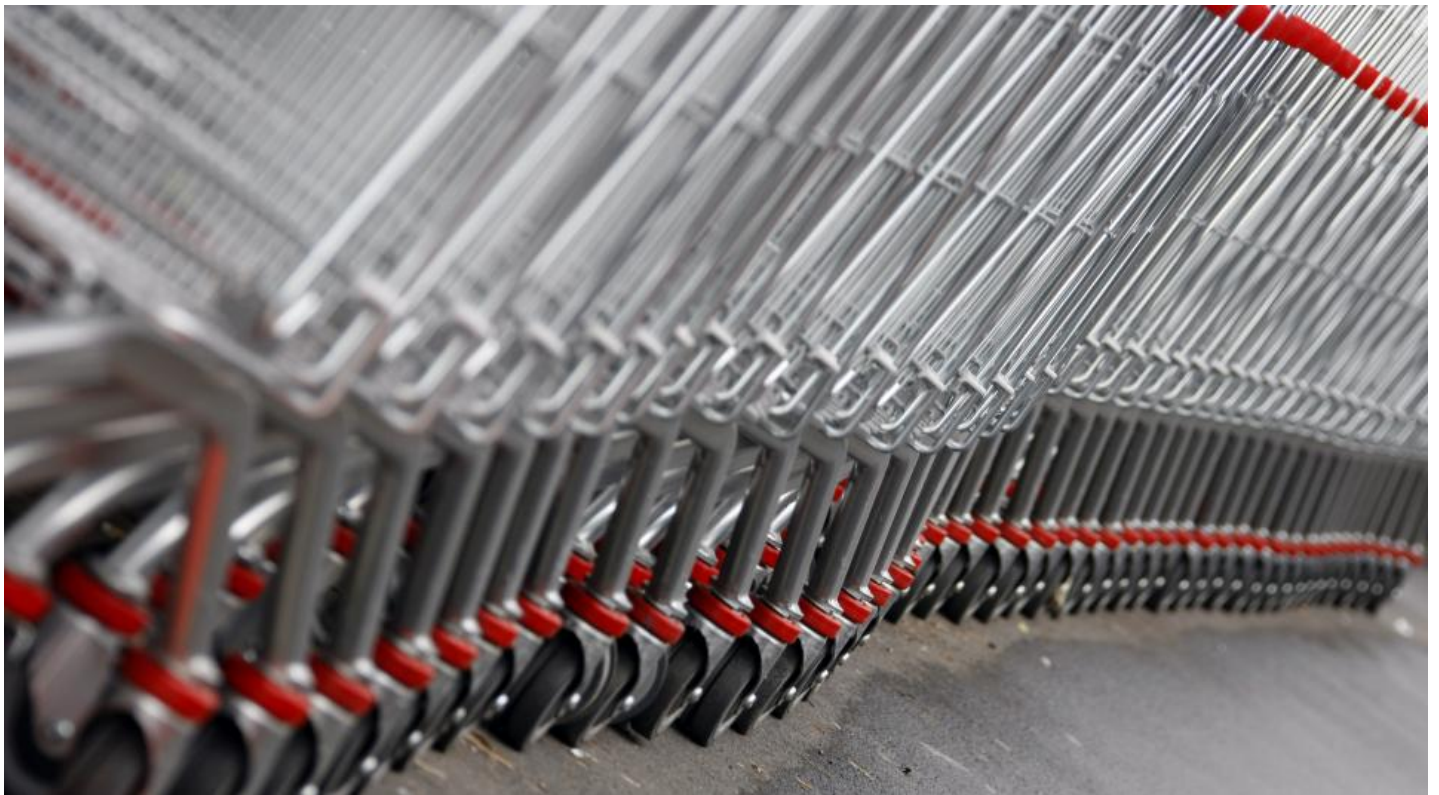


Fraude alimentaire : comment la mafia réussit à prendre le contrôle d'une partie de votre caddie



Selon les études, 10% de la nourriture écoulee dans le commerce serait contrefaite ou frelatée. Parmi les produits les plus touchés : l'huile d'olive ou encore le lait.

Avec Bruno
Parmentier

Atlantico : La fraude alimentaire concernerait 10 % des produits. Concrètement, de quels montants parlez-vous ?

Par essence, il est évidemment très aventureux de se risquer à chiffrer les chiffres de la fraude ! Les fraudeurs ne font pas de déclarations. Souvent, ce qu'on risque de mesurer, comme par exemple pour le trafic de drogue, c'est l'efficacité des services de police et non par l'ampleur du phénomène... Aucun escroc n'imprimera son forfait sur l'étiquette bien entendu. Les Espagnols qui avaient rallongé des huiles alimentaires avec des huiles de vidange en 1981 (20.688 victimes, entre 370 à 835 décès) ne l'avaient pas plus écrit sur l'étiquette que les chinois qui en 2011 avaient mis de la mélanine dans les laits maternisés !

En la matière, ne soyons pas naïfs ; la fraude est vieille comme le commerce. Il y a toujours eu des gens malhonnêtes pour vous faire prendre des vessies pour des lanternes, et en l'occurrence des produits bas de gamme, dilués, contrefaits, voire interdits, en lieu et place de bons produits gastronomiques vendus chers.

C'est ainsi que, par exemple, [le groupe environnemental américain Oceana](#) affirme que **30 % des crevettes vendues aux Etats-Unis présentent une "erreur" d'étiquetage** ([Voir Atlantico du 4 novembre](#)). Idem pour les poissons : [1/3 au moins ne sont pas de l'espèce inscrite sur les étiquettes](#) !

[Lors d'un séminaire européen de lutte contre les trafics alimentaires qui s'est tenu en 2010](#) on a fait un **distinguo utile entre différents types de délits**, que j'ai repris dans mon ouvrage *Manger tous et bien* (Editions du Seuil) :

- **Le délit d'opportunité** : par exemple un chef d'entreprise s'aperçoit que ses congélateurs sont tombés en panne avec 40 tonnes de viande dedans. Il décide de remettre les congélateurs en marche sans rien dire, quitte à transformer les produits en charcuterie, plus discrète.
- **Le délit de stratégie d'entreprise** : par exemple des négociants en produits vétérinaires écoulent des produits prohibés en Europe pour les animaux de consommation.
- **Le délit mafieux** : des bandes organisées écoulent à grande échelle des produits alimentaires contrefaits, en mélangeant

préalablement produits "nobles" et déchets moins onéreux, quitte à menacer, voire à éliminer, les contrôleurs trop curieux.

Mais attention, nous ne vivons pas dans le pays le moins contrôlé du monde ; bien au contraire, **le système de contrôle français est l'un des plus performants au monde**, et aiguille indirectement les indécis vers des pays moins organisés ou moins regardants... La gendarmerie française relève quand même plus de 8.000 infractions par an et, en 2008, 2,4 millions d'articles alimentaires contrefaits ont été saisis par les douanes européennes.

La majorité des cas de fraude alimentaire est désormais le fait d'organisations criminelles. Comment le crime organisé en est-il venu à investir ce type de trafics ? Quel intérêt ces organisations y trouvent-elles ? Comment la fraude alimentaire est-elle devenue parfois plus rentable que les activités classiques des mafias (trafic de drogues, prostitution etc.) ?

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'alimentation est énorme : songeons par exemple qu'il se vend, en France, 1,7 millions de tonnes d'huiles alimentaires chaque année... **La tentation est évidemment forte d'en écouler quelques milliers de tonnes frelatées, si on peut gagner ainsi mille ou deux mille euros à la tonne de plus dessus, le tout à travers des circuits "normaux" de commerce et non pas à la sauvette comme la drogue, ce qui évite en plus d'avoir le problème de blanchir l'argent sale !** Cette constatation de bon sens n'a évidemment pas échappé au crime organisé.

De fait, les saisies de produits frelatés se montent à des dizaines de milliers de tonnes de produits secs chaque année et des centaines de milliers de litres de boissons, sans que l'on sache quel pourcentage du total cela représente.

Il n'est donc pas surprenant que certains produits, venant de pays où ces organisations criminelles sont les plus développées, soient plus suspects que les autres. Et là, nous n'avons pas d'autre choix que de faire confiance en la police de notre pays... qui, heureusement, n'est pas innocente non plus. Mais attention à ne pas dégarnir nos forces en ces temps d'économies budgétaires tous azimuts.

Par exemple, vu la crise énorme de l'huile d'olive dans le monde, et les zones géographiques de production de cette huile, il serait étonnant qu'il n'y ait pas un scandale sur ce produit dans les années qui viennent, du genre dilution avec de l'huile de soja, de colza ou de tournesol, qui valent 2 à 3 fois moins en supermarché (prédiction purement gratuite, je n'ai strictement aucune information là-dessus !).

A-t-on constaté une accélération des fraudes depuis que le crime organisé a investi le terrain ?

Curieusement, les scandales risquent d'être plus nombreux dans les années qui viennent. Mais ça ne voudra pas dire nécessairement que la fraude augmente ou que le crime organisé s'est massivement reconverti dans cette activité ; ce sera probablement le signe de l'amélioration des moyens techniques des services de police. Par exemple, la découverte de lasagnes au cheval roumain à la place de bœuf français vient de la mise en circulation de tests génétiques. Il est, bien entendu, très compliqué de prendre les fraudeurs sur le fait, en train de changer physiquement les étiquettes, et souvent les preuves étaient amenées par des salariés en conflit social avec leur employeur ! **Dorénavant, on peut acheter une barquette de lasagne en magasin, et prouver scientifiquement (génétiquement) que la viande est une viande de cheval et non pas une viande de bœuf.**

Mais, d'un autre côté, seuls les innocents peuvent feindre la surprise : quand on achète une part de lasagne à 1,50 €, on achète, qu'on le veuille ou non, le monde qui va avec : le commerce international opaque, le trader fou de Chypre, des appels d'offres internationaux pour trouver le moins disant, et les risques de dérapage !

Quels sont les produits les plus concernés ?

Bien évidemment, ce sont d'abord les produits qui franchissent les frontières, et aussi les produits les plus génériques qu'on achète machinalement. Historiquement, on a trouvé beaucoup de fraudes sur l'huile d'olive, le lait, le miel, le safran, le poisson, le café, les jus d'orange et de pamplemousse, le fromage, etc. ([voir l'article de The Atlantic de juillet-août 2015](#))

Plus de 60% de ces fraudes sont dues à une dissolution ou à une substitution des produits alimentaires par d'autres. Est-ce vraiment facile d'altérer un produit alimentaire sans que le consommateur ne s'en rende compte ?

Oui, surtout si on rajoute un peu de goût via des arômes artificiels pour compenser par exemple grâce à des levures ([voir par exemple l'article d'Atlantico sur les levures du 28 avril 2015](#)). Le consommateur n'a absolument pas les moyens d'analyser finement ce qu'il y a dans son assiette

Certains des substituts utilisés constituent-ils un risque pour la santé ?

Il serait bien étonnant que le substitut soit meilleur pour la santé que l'original Déjà, on sait que la grande majorité des fruits et légumes que nous consommons aujourd'hui possèdent beaucoup moins d'éléments nutritifs que leurs cousins des variétés anciennes ([Voir article d'Atlantico du 21 octobre 2014](#)).

Quant à savoir si cela comporte un risque, ça dépend... Finalement, les lasagnes au cheval roumain ne semblent avoir tué personne, car, comme chacun sait, le cheval a une viande tout aussi comestible que le bœuf. En revanche, le lait chinois issu

de vaches insuffisamment nourries, qui avait été dopé à la mélanine pour faire apparaître un meilleur taux de protéines, a rendu malade en 2008 290.000 personnes, dont 51.900 ont été hospitalisées et, probablement, 11 en sont mortes. Conséquence indirecte : des investisseurs chinois investissent actuellement dans du tour de séchage de lait en Bretagne et en Normandie, régions réputées plus honnêtes sur la marchandise ! La même année, les autorités européennes ont découvert qu'un autre 40.000 tonnes d'huile de tournesol importée d'Ukraine avait été diluée avec de l'huile de synthèse pour véhicules automobiles. Et, selon le *Canard enchaîné*, tous les produits concernés n'auraient pas été retirés de la vente, certains industriels ayant argué d'une toxicité faible de l'huile moteur !

Rappelons toutefois que le dernier vrai scandale sanitaire en Europe a concerné des graines bio germées de haricots, qui ont tué une cinquantaine d'Allemands en 2011 et handicapé plusieurs milliers ! Mais il s'agissait de négligence, pas de fraude.

Les autorités sanitaires sont-elles dépassées par le phénomène ou font-elles preuve de laxisme ?

Créditons les autorités sanitaires françaises de faire de leur mieux... Mais, dans l'absolu, ce "mieux" n'est absolument pas suffisant, puisqu'on n'a cessé de réduire les moyens affectés à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), pour des raisons d'économies budgétaires. Il semble que cette hémorragie de moyens ait cessé dans les dernières années. Face aux menaces croissantes des différentes mafias dans un monde de moins en moins sûr, nous serions cependant bien avisés de les augmenter à nouveau !